

# L'OPPBTP publie un nouveau guide afin de sécuriser l'utilisation des filets en sous-face de système S

Flash Actualité

Juin 2021

Dans le cadre de certains travaux en hauteur, les filets de sécurité de système S installés en sous-face de charpente permettent de protéger les opérateurs des conséquences d'une éventuelle chute. Cependant, leur installation doit être réalisée en suivant des règles très précises pour être opérationnelle. L'OPPBTP met aujourd'hui à disposition un guide complet regroupant indications et conseils pour faciliter l'action de tous les acteurs concernés par cet équipement de protection collective et les aider à monter en compétence sur ce type d'opération, qu'il s'agisse du fabricant, du poseur, de la personne en charge de la réception ou de l'entreprise utilisatrice.

Ce guide est issu de la réflexion d'un groupe de travail composé de professionnels représentant les différents acteurs d'une opération de travaux en hauteur protégée par un filet : utilisateurs de terrain, poseurs, fabricants, entreprises de couverture et d'étanchéité, services QSE de ces entreprises, formateurs en travaux en hauteur, organisations professionnelles et institutionnels). Il répond au besoin exprimé par les professionnels de disposer de standards de référence plus précis. Ainsi, il a pour objectif de décrire :

- les caractéristiques des filets de sécurité utilisés sur les chantiers du BTP, et les critères de choix du filet le plus adapté à l'opération concernée,
- les informations que sont tenus de fournir les fabricants de filets,
- la préparation d'un chantier, dont le principal moyen de protection contre les chutes de hauteur est un filet en sous-face de la charpente, sur l'emprise du bâtiment,
- les bonnes pratiques de pose, de réception, de vérification et d'utilisation du filet pour cet usage,
- les compétences requises pour les différents acteurs d'une opération de pose d'un filet.



**Le guide « Filets en sous-face de système S » est disponible en téléchargement gratuit [ici](#).**

**Retrouvez toute l'offre d'information de l'OPPBTP sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).**

**OPPBTP**

**SERVICE DE PRESSE**

CLC Communications • 01 42 93 04 04